



Note d'analyse des premiers impacts
de la pandémie du COVID 19
sur les Exploitations Familiales
Agropastorales membres de l'APESS



**Avril
2020**

Une note de
l'Association pour la
Promotion de l'Élevage
au Sahel et en Savane

S O M M A I R E

Résumé

Préambule

I. Contexte général dans lequel survient la pandémie

II. Effets de la crise liée au COVID-19 sur les filières agropastorales

2.1 Effets sur la production agricole (céréales, légumes/fruits, fourrage)

2.2 Effets sur la production laitière (disponibilité, collecte, transformation)

2.3 Effets sur la production de viande

2.4 Effets sur la gestion des ressources naturelles (pâturage, accès à l'eau)

2.5 Effets sur la mobilité des animaux (transhumance interne et transfrontalières) et des éleveurs et sur les échanges transfrontaliers

III. Effets de la crise liée au COVID-19 sur les familles d'agropasteurs et sur leurs relations avec leur environnement

3.1 Effets sur la consommation des ménages et leur accès aux marchés alimentaires

3.2 Effets au sein de la cellule familiale et au niveau communautaire, dans la vie sociale et la prise en charge sanitaire

3.3 Effets sur les relations des EF agropastorales avec les autres acteurs du monde rural (agriculteurs, commerçants etc.) au niveau local

IV. Initiatives développées et nouvelles actions à engager

4.1 Actions déjà engagées pour faire face au COVID-19

4.2 Les urgences à gérer et actions nouvelles à engager

4.3 La reprise des activités de développement

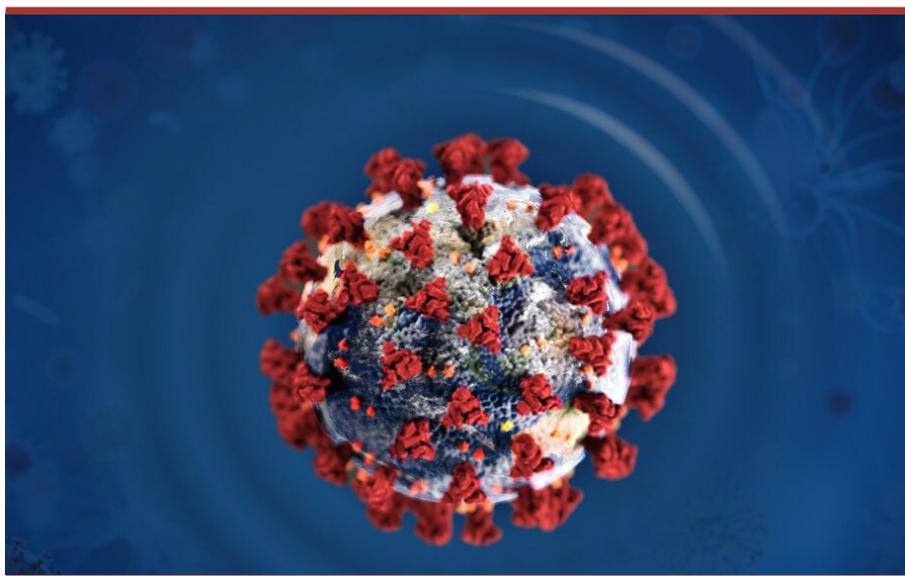
V. Recommandations aux partenaires techniques et financiers



Résumé

Au moment où tous les pays d'Afrique de l'Ouest, à l'instar des pays des autres régions du monde, ont pris des mesures fortes pour contrer la propagation de la pandémie du COVID-19, l'APESS a voulu analyser les premiers effets de ces mesures sur ses membres. A travers **des données collectées entre mars et avril 2020** par leurs leaders dans 12 pays en Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina, Mali, Niger, Bénin, Togo, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie, Nigéria, Cameroun, Tchad) apparaissent déjà des **premières tendances impactant négativement le fonctionnement des filières agropastorales et induisant une dégradation des conditions d'existence des acteurs de ces filières**. Cette nouvelle crise sanitaire intervient en effet dans un contexte de crises multiples, et sur des territoires qui étaient déjà durement affectés par l'insécurité qui prévaut dans la région depuis plusieurs années.

Convaincus que l'évolution actuelle de la pandémie du COVID-19 n'offre aucune visibilité permettant d'anticiper le moment du retour à la normale et que les conséquences de cette pandémie sur le moyen et long terme sont encore inconnues, les membres de l'APESS redoutent que l'élevage pastoral ne sombre dans une crise sans précédent. Aux côtés des autres réseaux régionaux d'organisations paysannes et d'éleveurs (ROPPA et RBM), l'APESS s'est mobilisé pour mettre en place un **comité de veille et d'action commun** qui se veut être : i) un espace pour encourager et structurer la coopération entre l'ensemble des réseaux d'OP et d'OSC face aux crises actuelles ; ii) un cadre de travail, d'échanges et de concertation pour approfondir les réflexions et susciter une anticipation au niveau des réseaux d'OP et d'OSC et pour soutenir les initiatives des institutions publiques. Ce comité permettra de fédérer les initiatives des réseaux d'OP et d'OSC, avec celles d'autres acteurs et institutions dans le cadre d'une lutte permettant de faire face aux crises actuelles et de les dépasser. Cette note d'analyse vient enrichir les réflexions de ce comité.



Les défis à relever sont majeurs et plusieurs risques ont d'ores et déjà été identifiés :

- **Crise pastorale durable** : A l'image de la grande crise pastorale au Sahel dans les années 1970-et 1980 ; les membres de l'Apess craignent que cette crise liée au COVID-19 soit d'une très grande ampleur. Elle privera les populations agropastorales de leurs moyens d'existence à savoir leurs troupeaux. Les mortalités du bétail ne pouvant pas être évitées à cause de la limitations des déplacements et de la transhumance, nous risquons d'assister à une érosion du noyau reproducteur et à une très forte augmentation de l'offre de bétail affaibli sur les marchés, conduisant à une détérioration progressive des prix ;
- **Risque de famine dans les exploitations familiales** : Les exploitations familiales agropastorales constituent sans doute l'une des couches les plus vulnérables de la population, eu égard à la nature de l'activité dont elles dépendent. La transhumance est une alternative développée par les pasteurs et les agropasteurs pour faire face aux chocs. Si elle n'est pas pratiquée, c'est l'ensemble des mécanismes de résilience de cette couche vulnérable qui sera remis en cause. A moyen et long terme, il y a donc une forte probabilité de voir le retour de la famine au sein de cette communauté conduisant de facto à une dislocation des cellules familiales, à la perte de bras valides et à un exode massif vers les centres urbains ;

- **Accroissement des conflits ruraux** : Les ressources pastorales accessibles sont prises d'assaut, leurs capacités de charge sont dépassées et cela est de nature à augmenter les conflits entre les différents acteurs. En effet, avec la fermeture des frontières, certaines zones agricoles accueillent déjà un nombre plus important d'animaux et une augmentation des conflits entre les communautés n'est pas à exclure (surtout en début d'hivernage).
- **Arrêt durable de la transhumance transfrontalière** : L'apparition de la pandémie de COVID-19 a eu un impact très important sur la réduction des déplacements au strict nécessaire, ce qui occasionne déjà une crise pour les transhumants. L'incertitude sur la durée de la pandémie est de nature à nuire au pastoralisme et à la transhumance dans la durée.

Selon les membres de l'APESS, si la crise du COVID-19 n'est pas maîtrisée à temps (d'ici mi-mai) et que les États maintiennent la fermeture de leurs frontières, **la vie des éleveurs et de leurs familles sera durement et durablement affectée car on risque d'observer** :

- Une perte très importante du cheptel due au manque de pâturage et d'eau et au développement de maladies zoo-sanitaires dans les zones transfrontalières ;
- La paupérisation des éleveurs et de leurs familles, entraînant une crise alimentaire et nutritionnelle au sein de la communauté ;
- La disparition des marchés à bétail transfrontaliers, du fait de leurs fermetures prolongées ou par manque d'animaux
- La réduction durable de l'offre en protéines animales (viande, lait) pour les populations locales ;
- L'installation d'une crise socioéconomique pouvant entraîner l'effritement de la cohésion sociale ;

- L'enrôlement de certains éleveurs dans des groupes armés dû à la forte dégradation de leurs conditions d'existence et à la perte de leurs capitaux sociaux.

Au regard de la situation, l'APESS doit anticiper et **revoir ses axes d'intervention** pour offrir l'accompagnement dont ont besoin ses membres, qui sont aujourd'hui sinistrés et se battent pour leur survie. La crise sanitaire, qui vient s'ajouter aux autres crises (sécuritaires, économique, etc.) est en effet susceptible de créer une **dégradation forte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans toute l'Afrique subsaharienne**.

La stratégie de l'APESS, aux côtés du ROPPA et de RBM, devrait donc poursuivre plusieurs objectifs :

- **Initier des actions urgentes pour lutter contre le COVID-19**, en contribuant à l'application des mesures d'urgences et barrières et des plans de riposte, et pour assurer une gestion efficace des crises, notamment celle liée à la pandémie du COVID 19 ;
- **Soutenir la mise en œuvre de mesures et d'instruments en vue de maintenir ou de restaurer les capacités de production agrosylvo-pastorale des exploitations familiales affectées** par les crises, notamment à très court terme pour la période de soudure à venir et pour la campagne 2020/2021 ;
- **Conduire des réflexions prospectives** pour susciter et/ou soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans de redressement par les institutions publiques nationales et régionales.

L'appui technique et financier des différents partenaires de l'APESS sera mobilisé, ainsi que les initiatives portées à la base par ses membres, pour relever ces différents défis à court et moyen terme, et contribuer à semer les graines d'une nouvelle résilience pour amener les éleveurs à se relever de cette crise et à faire face aux éventuelles crises à venir.

Préambule

Cette note a été élaborée à partir de données collectées par les leaders de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) dans 12 pays en Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina, Mali, Niger, Bénin, Togo, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie, Nigéria, Cameroun, Tchad) durant la période de mars et avril 2020. Elle a pour finalité de dresser la situation des effets de la pandémie du COVID 19 sur la vie des éleveurs, qui étaient déjà très affectés par le contexte d'insécurité qui prévaut dans la région depuis plusieurs années. Les données utilisées et analysées sont basées sur les témoignages des principaux leaders et membres de l'APESS sur le terrain. Les aspects abordés concernent essentiellement les effets de la crise sur les filières agropastorales, l'accès aux marchés, la gestion des ressources naturelles, la mobilité des animaux et les échanges transfrontaliers ainsi que les conséquences de ces effets sur la vie des éleveurs au sein des exploitations familiales, au niveau communautaire et surtout au niveau de leur relation avec les autres acteurs du monde rural (agriculteurs, commerçants etc.).

La note contient également un aperçu des mesures prises par les États dans le cadre de la lutte contre le COVID -19, de la situation des marchés à bétail, de l'accessibilité des zones d'interventions de l'APESS à cause de l'insécurité et de la situation des déplacés internes. Elle met en exergue également les principales craintes liées à une dégradation rapide de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles d'éleveurs de par leur forte dépendance aux revenus issus des filières d'élevage et de leur faible niveau d'autoconsommation, dans un contexte marqué par : i) la désorganisation des filières animales qui pénalise fortement la commercialisation des produits issus de l'élevage et ii) des difficultés de transport des produits agricoles qui induisent déjà un renchérissement des prix des produits de première nécessité sur les marchés locaux.

Elle propose enfin des pistes de solutions dans l'accompagnement de l'Association et des recommandations à l'intention des partenaires techniques et financiers.

I. Contexte général dans lequel survient la pandémie

La **crise sanitaire mondiale provoquée par le COVID-19** a amené plusieurs États ouest-africains à prendre des mesures précoces pour lutter contre la transmission de cette maladie. Ces mesures ne sont malheureusement pas sans impacts sur la vie des populations concernées. Les exploitations agropastorales membres de l'APESS sont fortement impactées par les différentes mesures prises pour endiguer la pandémie, qui entraînent des conséquences multiples, du niveau local jusqu'au niveau sous régional. Elles essaient de s'adapter pour en atténuer les effets, en développant des initiatives propres et/ou en s'intégrant dans des initiatives existantes développées par les États et/ou les différents acteurs œuvrant dans le domaine du développement rural.

Cette crise sanitaire intervient dans un contexte déjà fortement marqué par **les phénomènes de l'insécurité** qui touche plusieurs pays de la zone d'intervention de l'APESS, et a conduit à vider certains territoires de leurs populations. Cette situation avait déjà mis à rude épreuve le système de sécurité et de défense de plusieurs pays et entraîné une dégradation de la vie des exploitations familiales agropastorales membres de l'APESS et de leurs relations avec les autres acteurs du monde rural.

Nous avons analysé l'effet conjugué de ces deux phénomènes sur la vie des exploitations familiales d'agropastorales membres de l'APESS dans un certain nombre de pays d'intervention.

- **Des mesures d'urgence prises par les États qui perturbent fortement le fonctionnement habituel des filières économiques agropastorales**

Tous les pays d'Afrique de l'Ouest, à l'instar des pays des autres régions du monde, se sont repliés sur eux-mêmes en fermant leurs frontières à partir du mois de mars, comme l'indique la figure N°1. En plus de cette fermeture des frontières, on assiste à une mise en quarantaine des régions entières et des grandes villes dans certains pays. Cette mise en quarantaine empêche ainsi la libre circulation des éleveurs d'une région à une autre ou d'une ville à une autre. Enfin, des pays ont également instauré l'État d'urgence, mis en place des interdictions de circulation d'une région à une autre et ont décrété des couvre-feux. Toutes ces mesures, qui visent à garantir la sécurité des personnes, ont aussi des impacts majeurs sur le fonctionnement des filières agropastorales et sur la dégradation des conditions d'existence des acteurs de ces filières, et en premier lieu les familles d'éleveurs.

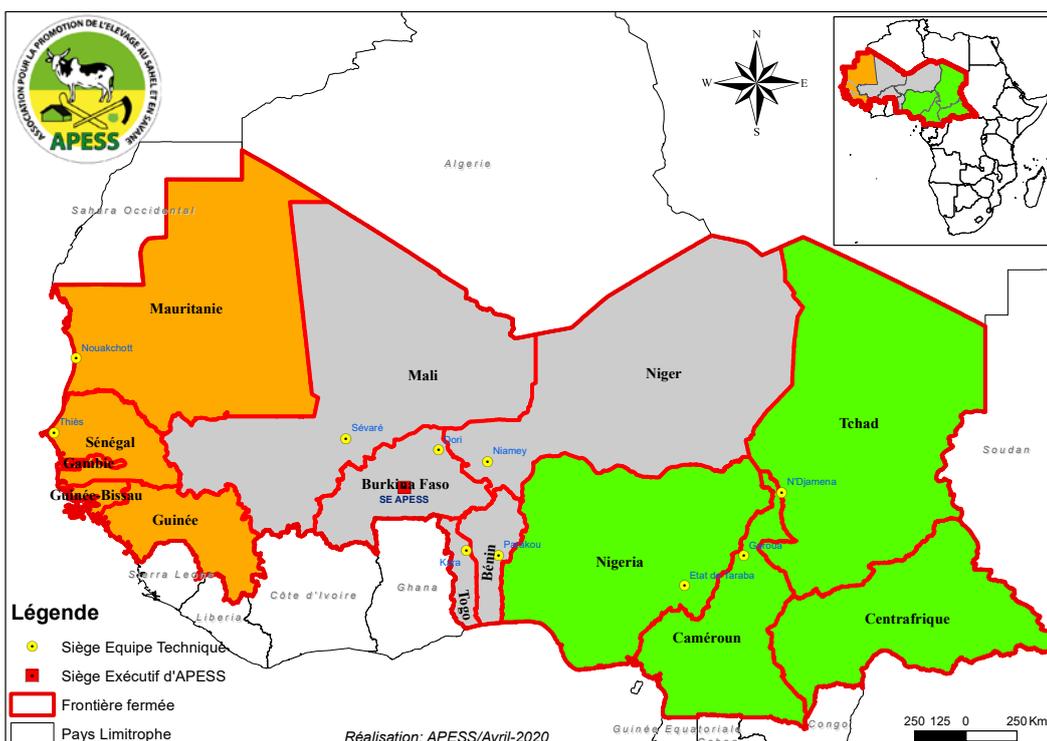


FIGURE 1:
SITUATION DES PAYS AYANT
FERME LEURS FRONTIÈRES



I Contexte général dans lequel survient la pandémie

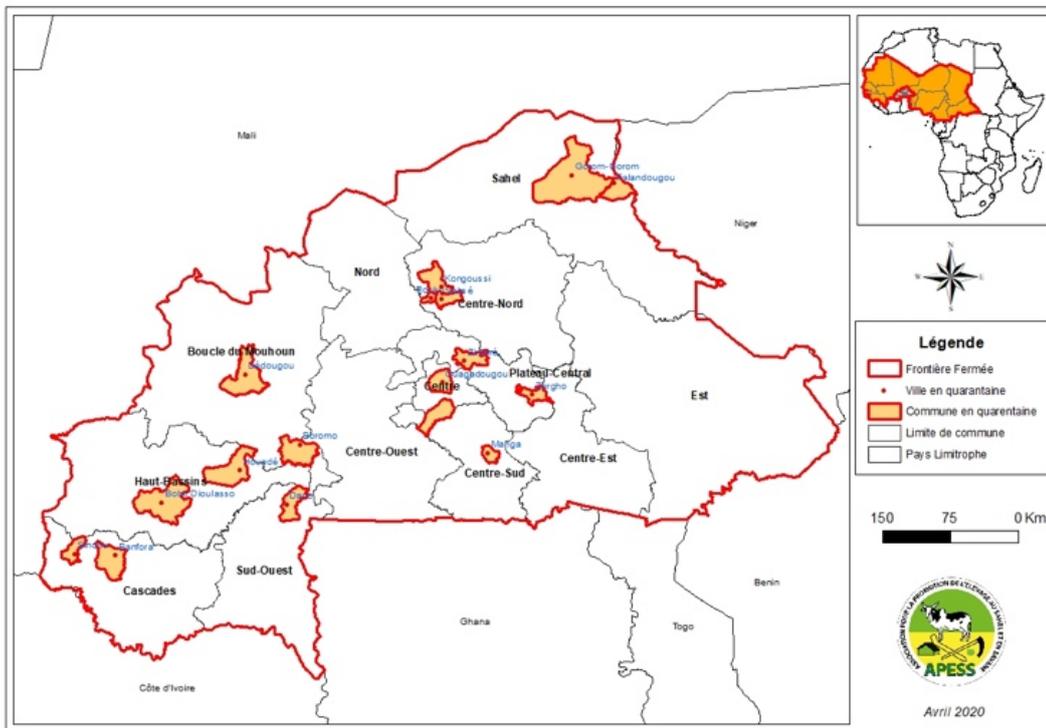


FIGURE 2:
SITUATION DE LA
QUARANTAINE
AU BURKINA FASO

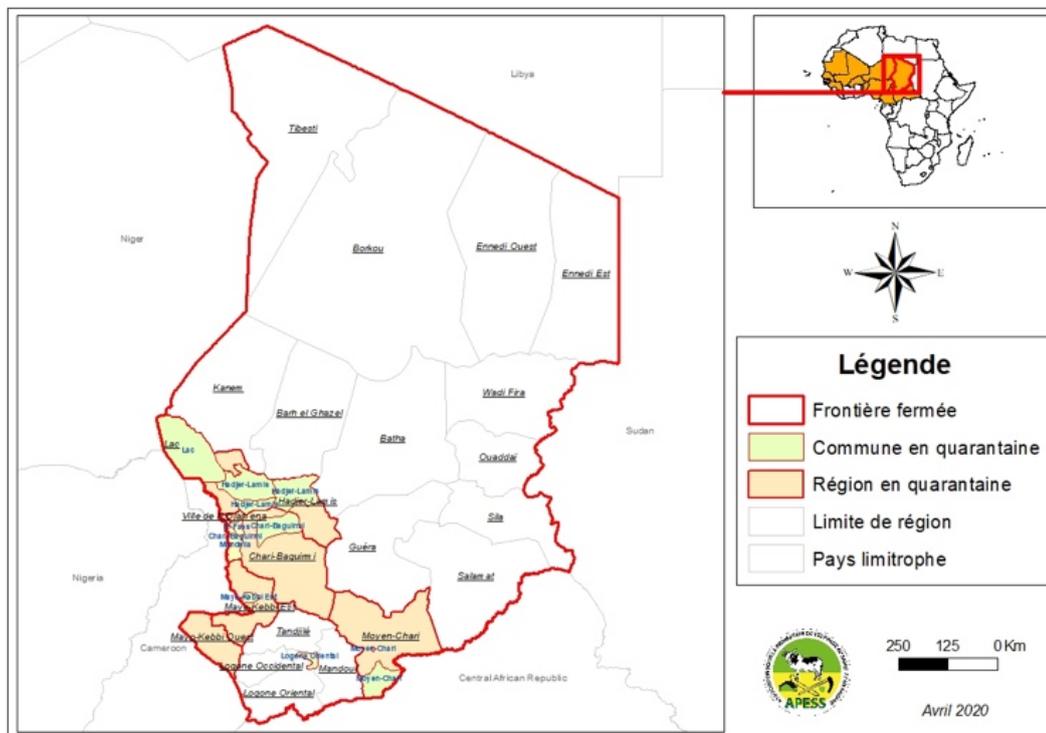


FIGURE 3:
SITUATION DE LA
QUARANTAINE AU TCHAD

I Contexte général dans lequel survient la pandémie

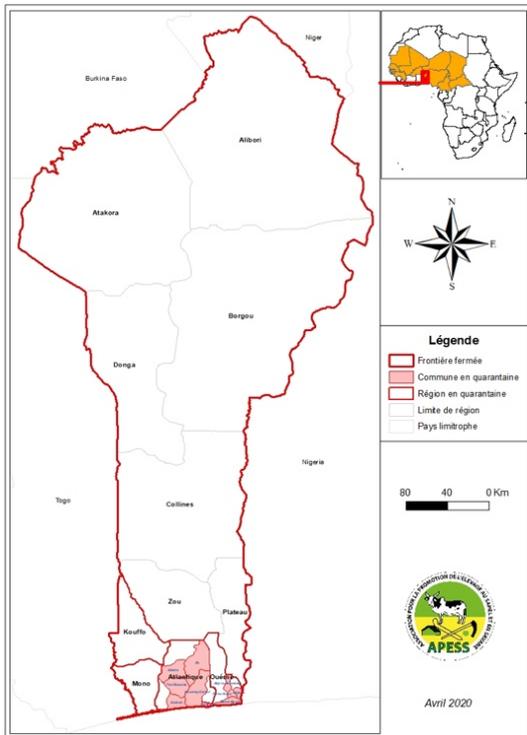


FIGURE 4:
SITUATION DE LA
QUARANTAINE AU BÉNIN

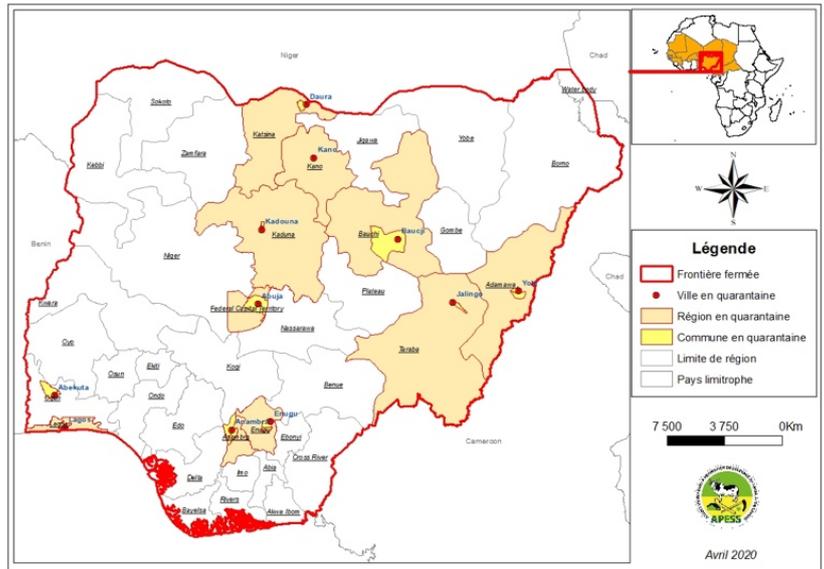


FIGURE 5:
SITUATION DE LA QUARANTAINE AU NIGERIA

• Les impacts majeurs liés à la fermeture des marchés à bétail

Bien avant la survenue du COVID-19, les marchés à bétail avaient été perturbés par l'insécurité, notamment dans la zone du Liptako-Gourma dite des 3 frontières (Burkina – Niger – Mali) et dans le bassin du Lac Tchad. La pandémie est venue aggraver la situation. Aujourd'hui la plupart des marchés à bétail des pays de l'espace APESS sont impactés durement par la situation. D'abord ce sont les marchés de collecte qui avaient déjà été éprouvés par l'insécurité qui ont connu les premiers impacts négatifs ; la mise en quarantaine de nombreuses villes, les couvre-feux décrétés dans de nombreux pays et les auto-confinements ont rendu plus que

difficile l'approvisionnement des marchés par les éleveurs et autres collecteurs ambulants. Cette situation s'est traduite par une faible disponibilité du bétail sur les différents marchés.

Aussi assistons à un paradoxe résultant de cette situation : d'une part le prix de vente par les éleveurs ont drastiquement baissé et, d'autre part, les prix de vente par les revendeurs ont beaucoup grimpé et par conséquent les coûts d'acquisition par les consommateurs aussi. Il faut souligner que dans la zone du Liptako-Gourma, la situation est dramatique à cause de l'insécurité qui y prévalait déjà, alors qu'il s'agit d'une zone d'élevage par excellence pour les gros et petits ruminants.



I Contexte général dans lequel survient la pandémie

Au Burkina Faso par exemple et notamment dans les régions du Nord et du Sahel, les enquêtes faites par l'APESS révèlent que pratiquement tous les marchés à bétail ont cessé de fonctionner de manière régulière ; c'est le cas particulièrement dans la province du Soum, jadis grande pourvoyeuse de bétail, où il n'existe plus de marchés à bétail ouverts.

Dans les autres pays où les marchés fonctionnent à des heures limitées, l'impact est de deux ordres :

- 1 - Les difficultés liées au déplacement (transport de personnes et animaux): elles se manifestent par une hausse du coût du transport ou par un service de transport non fonctionnel.
- 2 - La baisse de l'offre et de la demande en produits agropastoraux : les éleveurs peinent à se déplacer pour aller aux marchés soit par peur d'être contaminé ou par absence de moyens de transport liée aux mesures restrictives limitant l'usage des transports publics et leur circulation entre les régions. Aussi, les commerçants et les acheteurs sont quasi absents au niveau des marchés à bétail.

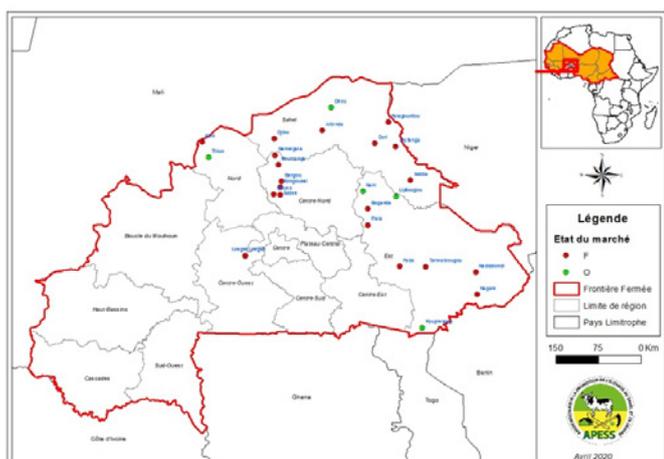


FIGURE 6:
SITUATION DES MARCHES A BETAIL AU BURKINA

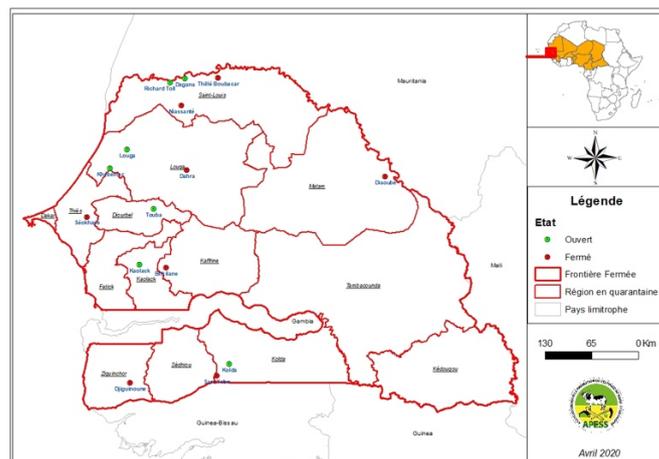


FIGURE 7:
SITUATION DES MARCHES A BETAIL AU SENEGAL

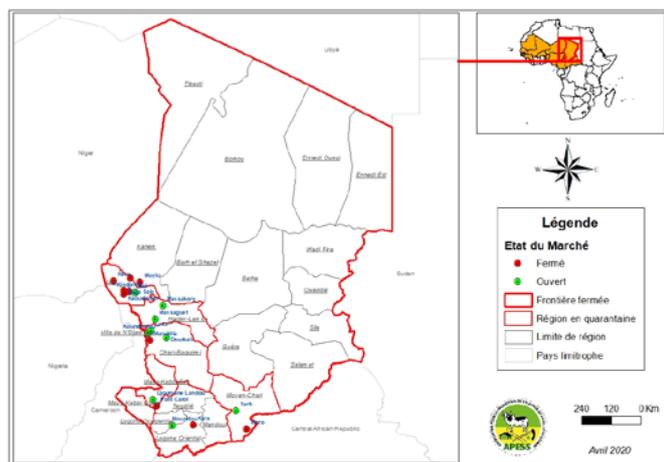


FIGURE 8:
SITUATION DES MATRCHES A BETAIL DU TCHAD

• **Un accompagnement des éleveurs limité à cause de l'insécurité**

La question sécuritaire est très préoccupante, surtout dans la bande dite des «3 frontières» et dans le bassin du lac Tchad. Cette situation a entraîné un déplacement massif des éleveurs vers les zones périurbaines. Des communes entières sont donc devenues inaccessibles aux équipes techniques de l'APESS. La situation est quasi-identique au niveau du bassin du Lac Tchad où sévit le groupe terroriste Boko Haram où quatre pays sont concernés : la Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad.

La remontée d'informations sur la situation des familles dans ces zones, ainsi que dans les zones où se trouvent les familles réfugiées, est rendue plus difficile et il est à craindre que la situation soit plus critique qu'on ne le pense.

I Contexte général dans lequel survient la pandémie

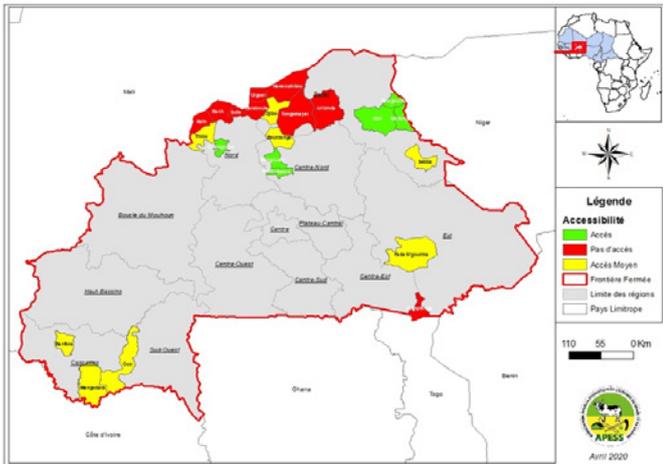


FIGURE 9:
SITUATION D'ACCESSIBILITE AUX ZONES D'INTERVENTION D'APESS AU BURKINA FASO

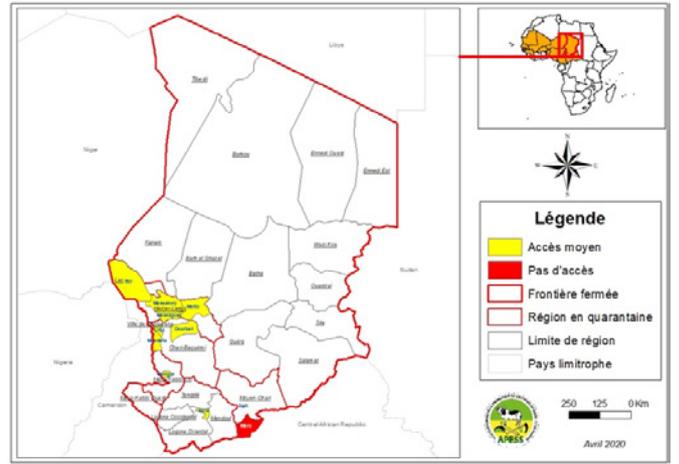


FIGURE 10:
SITUATION D'ACCESSIBILITE AUX ZONES D'INTERVENTION D'APESS AU TCHAD

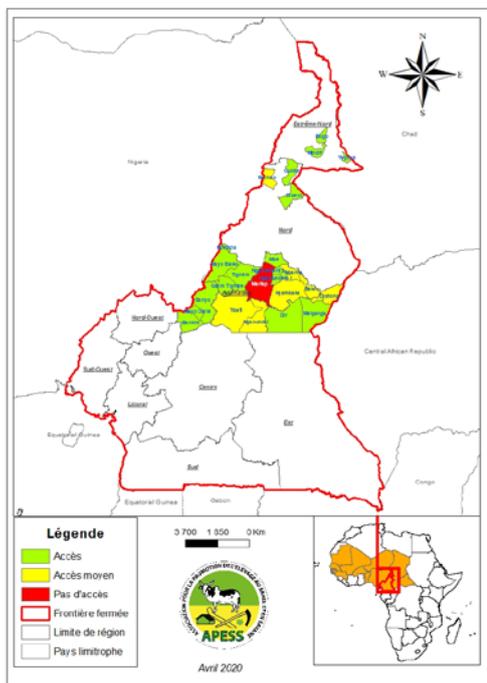


FIGURE 11:
SITUATION D'ACCESSIBILITE AUX ZONES D'INTERVENTION D'APESS AU CAMEROUN

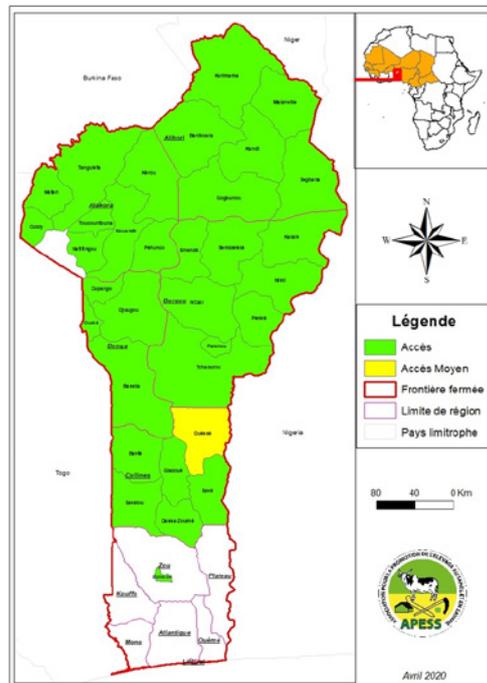


FIGURE 12:
SITUATION D'ACCESSIBILITE AUX ZONES D'INTERVENTION D'APESS AU BENIN

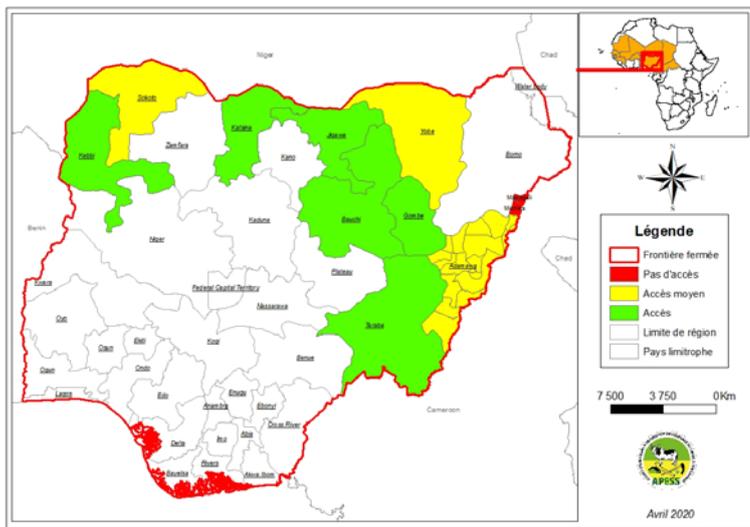


FIGURE 13:
SITUATION D'ACCESSIBILITE AUX ZONES D'INTERVENTION D'APESS AU NIGERIA



2.1 Effets sur la production agricole (céréales, légumes/fruits, fourrage)

Les manifestations de la crise du COVID-19 sur la production agricole sont de l'avis des membres diverses et variées. Elles concernent la production, la transformation et la commercialisation. On observe des **bouleversements du calendrier agricole** comme ce fut le cas au Bénin, au Niger et en Mauritanie où cette période correspond aux cultures de contre saison. Au Cameroun, on observe une baisse de la production, et une difficulté d'accès aux denrées de première nécessité. On a également noté au Sénégal des **difficultés d'accès aux intrants agricoles et d'écoulement des produits**. Au Togo on a observé une rareté des produits sur les marchés. Ces manifestations sont liées comme on le sait aux mesures politiques et sanitaires prises par les différents Etats allant de la fermeture des frontières terrestres, à la suspension du transport interurbain, à l'isolement ou mise en quarantaine de grands centres urbains fortement infectés, ainsi qu'au confinement généralisé dans les différents pays entraînant la réduction de la mobilité des populations en général et des éleveurs en particulier. Au niveau du Burkina Faso (notamment dans les hauts Bassins et les Cascades), on a remarqué le **manque de semences de qualité pour les cultures fourragères**, un amenuisement des stocks de proximité des céréales au niveau local, ainsi qu'un ralentissement de la cueillette des mangues pour cause de mévente. Le manque de semences fourragères de qualité a pour conséquence immédiate une utilisation de semences de qualité douteuse et une **baisse prévisible de la production fourragère**.



Cette nouvelle crise vient aggraver la situation antérieure, déjà fortement marquée par l'insécurité, dont les effets les plus manifestes se traduisent par l'abandon des exploitations familiales en milieu rural, l'enlèvement de personnes, la multiplication des conflits locaux, et le déplacement de réfugiés dans des zones urbaines plus sécurisées. C'est le cas dans la région APESS du Nord au niveau des communes de Thiou et de Kain au Burkina Faso, ainsi que dans le Nord du Cameroun. Au Niger, au Mali, au Tchad et au Burkina Faso, on observe une baisse de la production des cultures de contre-saison, légumes et fourrages.



II. Effets de la crise liée au COVID-19 sur les filières agropastorales

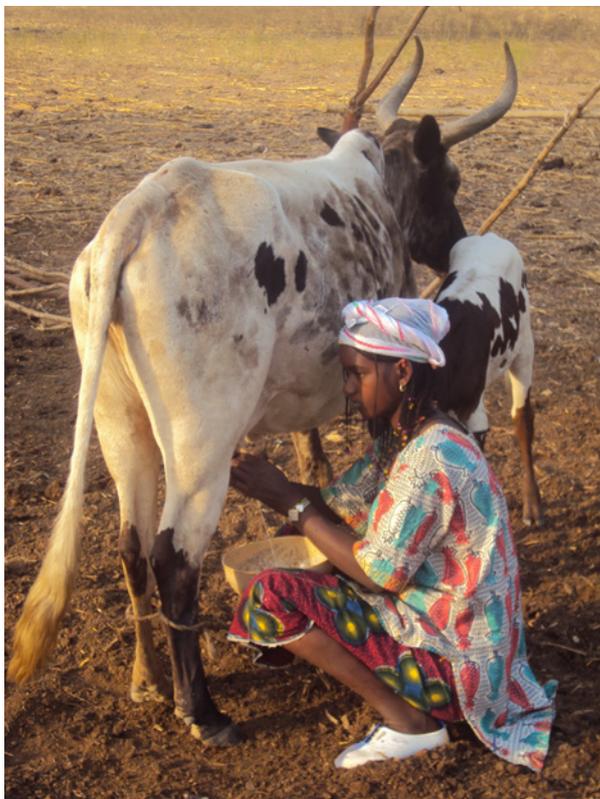
2.2 Effets sur la production laitière (disponibilité, collecte, transformation)

Tout comme au niveau de la production agricole, le COVID 19 et l'insécurité dans certains pays ont eu une influence sur la production laitière. Concernant le COVID 19, les manifestations perceptibles au niveau de la filière se traduisent entre autres par : i) la rareté du lait frais sur les marchés signalée par les membres au Tchad, en Mauritanie, au Mali, et au Togo, ii) le dysfonctionnement de la filière lait local au Bénin, au Niger, au Burkina Faso et au Sénégal, iii) un circuit de collecte presque inexistant (en Gambie, Guinée Bissau et au Cameroun), une réticence des consommateurs à acheter le lait de peur d'être contaminé (Mauritanie). Les éleveurs ont relevé la fermeture temporaire de certaines UTL¹ (Mauritanie), et des bars laitiers dès 18 h au niveau du Cameroun. Enfin les membres ont relevé un manque d'aliments bétail sur les marchés pour stimuler la production, et aussi une hausse des charges de transport et de collecte.

Pourtant la filière laitière a connu un regain d'intérêt auprès de différents acteurs, ces dernières années. Dans les pays d'intervention de l'APÉSS, on a observé

une émergence de mini laiteries permettant aux EF² de disposer de lieu d'écoulement de leurs produits. Le COVID 19 est venu mettre à mal cette filière. Ainsi on s'achemine avec toutes les mesures prises vers une **baisse du pouvoir d'achat des acteurs notamment jeunes et femmes très impliquées dans cette filière de valorisation du lait local**. Cette baisse de revenu observée à la fois chez les éleveurs (qui ne peuvent plus bien produire et vendre leur lait) et les UTL a entraîné une **mise au chômage de nombreux acteurs intervenant dans la filière**

(Tchad, Bénin et au Cameroun). Par ailleurs les membres au niveau des différents pays ont noté une augmentation des frais de transport et du prix de vente du lait transformé aux consommateurs. Au Nigéria, les mesures prises entraînent l'altération du lait des centres de productions aux unités de transformation en raison de la perturbation des transports. Du fait de l'insécurité au Cameroun et au Tchad, une baisse de la production du lait est constatée ainsi que des difficultés de transformation et de commercialisation. Au Burkina Faso, **les mini laiteries sont mal approvisionnées en lait**. Le marché du lait s'effondre notamment au Mali (Sévaré) où des familles entières vivent de la vente de ce produit. Au Nigéria, une des conséquences immédiates de l'insécurité est la perte de troupeaux et la tendance à la reconversion des éleveurs dans l'embouche.



Le COVID 19 a engendré une **perturbation et une désintégration de la chaîne de valeur lait local** et une détérioration de l'économie locale construite autour des centres de collecte et des unités de transformation laitière. En raison de l'interdiction des transports, de pertes énormes en lait sont observées ainsi qu'une forte pression autour des grands centres urbains notamment dans les régions APÉSS du Cameroun (Ngaoundéré, Meiganga, Banyo, Tibati, Tignère). Plusieurs unités de transformation risquent

de faire faillite si aucun soutien ne leur est apporté. Certains membres (Gambie) craignent la disparition pure et simple de la filière lait local. Il est observé au niveau des différents pays, un endettement des acteurs de la filière laitière (Niger, Burkina Faso, Tchad, Sénégal) et une perte de l'expertise développée dans la transformation et la conservation du lait et des produits laitiers (cas de la Mauritanie). On observe une influence de cette pandémie sur le fonctionnement des plateformes lait comme relevés par les membres APÉSS du Burkina Faso.

1 UTL = Unité de Transformation Locale

2 EF = Exploitation Familiale

II. Effets de la crise liée au COVID-19 sur les filières agropastorales



2.3 Effets sur la production de viande

Tout comme la production agricole et laitière, la Pandémie du COVID 19 et le contexte général d'insécurité ont eu des effets sur la production, et la commercialisation de la viande. Il a été relevé entre autres les situations suivantes i) **une fermeture des marchés hebdomadaires** (Sénégal, Tchad, Gambie, Burkina Faso), ii) une rareté des animaux sur les marchés ouverts (Togo, Niger, Cameroun, Bénin) iii) une rareté de la viande au niveau des comptoirs des bouchers (Cameroun), iii) une **hausse des prix de vente des animaux** (Tchad, Mali) et iv) le vol de bétail (Nigéria). Par ailleurs les animaux qui se retrouvent sur le marché sont souvent très amaigris et ont perdu leur embonpoint (Burkina Faso). Enfin les grands acheteurs venant de l'extérieur ne peuvent plus venir du fait de la fermeture des frontières comme évoqué par les membres en Mauritanie.

Concernant les mesures par rapport au COVID 19, les conséquences immédiates, observées sont : i) **la diminution des ressources financières (liquidités) pour les ménages pastoraux**, ii) le faible accès aux aliments bétail, iii) la hausse des prix des animaux sur les marchés ouverts et de la viande au niveau des étals des bouchers (Mauritanie, Cameroun). Concernant la **hausse des prix de vente des animaux**, au Togo dans le marché de

Mango, le prix d'un taurillon de 3 ans est passé de 175 000 FCFA avant le COVID 19 à 225 000 FCFA aujourd'hui. Il a été observé au Sénégal une sorte de **bradage des animaux** et une forte décapitalisation des troupeaux. Enfin les membres d'APESS du Tchad ont noté une **absence totale d'exportation du bétail sur pieds** vers le Nigéria. Ce qui constitue une perte énorme de devises pour le pays. Au Nigéria, la mauvaise qualité de la viande sur le marché est observée malgré la demande élevée en produits carnés. Par rapport à l'insécurité, les conséquences immédiates enregistrées sont i) une diminution du revenu des éleveurs (Mali), ii) une absence des animaux des transhumants sur les marchés (Niger), une difficulté d'écoulement des animaux sur pieds vers les marchés côtiers et les grands centres urbains (Tchad). Au Cameroun et au Nigéria, on a observé une **propagation de certaines maladies animales**.

A long terme, les effets du COVID-19 et de l'insécurité sont : i) un appauvrissement et un fort **endettement des éleveurs** et un risque fort de décapitalisation de nombreuses familles de (Mali, Nigéria, Burkina Faso, Niger, Tchad, Cameroun etc.), ii) des risques de décapitalisation des troupeaux, iii) une perte d'emploi dans la chaîne de valeur viande (Mauritanie, Gambie, Cameroun).

II. Effets de la crise liée au COVID-19 sur les filières agropastorales



2.4 Effets sur la gestion des ressources naturelles (pâturage, accès à l'eau)

Aujourd'hui suite aux difficultés liées aux déplacements, on constate une **pression énorme sur les ressources agropastorales** au Cameroun, en Gambie, en Mauritanie et au Burkina. Au Sénégal, les exploitations sont confrontées à des difficultés liées à des **zones de pâturages limités** et des **pistes d'abreuvement obstruées par les champs**. Tandis qu'au Niger, l'on note des difficultés d'accès à ces ressources. On relève également une affluence au niveau des points d'eau notamment des forages aménagés dans tous les pays.

Les mesures prises par les autorités compliquent l'accès à l'eau potable pour les familles ainsi qu'à l'eau **d'abreuvement pour les animaux**. En effet, avec l'augmentation des distances à parcourir pour atteindre les pâturages et l'eau, le problème de l'accès à l'eau s'amplifie au Benin, au Cameroun et au Sénégal ; le pâturage naturel subit une pression sans précédent dans presque tous les pays. Dans certaines régions où la pluviométrie n'est pas bonne, les familles peinent à trouver des tapis herbacés pour nourrir les animaux et dans le même temps faute de moyens, l'accès à l'aliment bétail est devenu très difficiles. Ces difficultés vont sans doute entraîner une baisse de la production et en conséquence de l'approvisionnement sur le marché dans les mois à venir. Ce qui occasionnera une très probablement

une pénurie des produits agropastoraux pour les consommateurs dans les mois à venir. Par ailleurs, on note une recrudescence des **conflits agriculteurs éleveurs** au Benin et au Burkina.

Dans le moyen et le long terme, **l'aggravement des conflits intercommunautaires et la fragilisation de la cohésion sociale** dans les pays tel que le Burkina, le Niger, la Mauritanie, le Bénin sont à prévoir. Une des conséquences probable sera la disparition ou la diminution du cheptel chez les agropasteurs. L'épuisement des réserves fourragères et le manque de moyens pour l'achat d'aliment bétail vont entraîner l'amaigrissement des animaux et la prolifération des maladies animales concourant à leur perte ou la disparition du noyau reproducteur de certaines exploitations après épuisement des réserves fourragères.



II. Effets de la crise liée au COVID-19 sur les filières agropastorales

2.5 Effets sur la mobilité des animaux (transhumance interne et transfrontalières) et des éleveurs et sur les échanges transfrontaliers

En Afrique de l'Ouest, la transhumance est un système de production animale caractérisé par des mouvements saisonniers réguliers qui s'effectuent entre des zones écologiques complémentaires, sous la conduite de quelques bergers, la plus grande partie du groupe familial restant sédentaire. Elle se déroule généralement de janvier à mai (saison sèche). Ces déplacements concernent surtout les troupeaux de bovins et ovins, qui ont des besoins en quantité et qualité de fourrages très importants. Il n'existe pas de statistiques fiables permettant de quantifier les flux d'animaux concernés. Toutefois, les estimations faites par différentes organisations d'éleveurs font état de plus de deux millions de bovins qui sont conduits annuellement en transhumance transfrontalière (FAO, 2012)³.

Les principaux axes de transhumance transfrontalière sont les suivants : (i) les axes Nord-Sud, les plus nombreux qui indiquent les mouvements de transhumance de saison sèche dans les zones de départ ; et (ii) les axes Sud-Nord, moins nombreux, qui matérialisent les mouvements de transhumance de saison des pluies. **Ces mouvements sont plus que nécessaires pour la survie du système pastoral et la vie des agropasteurs.** La crise sécuritaire qui sévit ces dernières années dans les pays du Sahel et la pandémie du COVID-19 ont eu un impact fort susceptible de conduire à la disparition pure et simple de ce type d'élevage, mettant ainsi les familles dans une situation de précarité et d'extrême pauvreté.



Malgré une réduction drastique à cause de l'insécurité depuis quelques années dans certains pays, la transhumance transfrontalière se pratiquait toujours. L'un des constats les plus perceptibles depuis la dernière décennie du mois de mars 2020 est la **baisse considérable des flux d'animaux en transhumance dans les zones transfrontalières et dans les marchés à bétails transfrontaliers.** Cette baisse de flux d'animaux est due à la fermeture des frontières de la quasi-totalité des douze (12) pays d'intervention de l'APESS qui rentre dans le cadre des stratégies pays de prévention et de maîtrise de la propagation du COVID-19. Les entretiens réalisés par l'APESS au mois d'avril 2020 montrent sur l'ensemble des pays de son intervention les principaux phénomènes suivants :

- ➔ **La Fermeture des frontières à la transhumance est réelle :** Elle concerne tous les pays et s'accompagne de la suspension des services vétérinaires et de la délivrance du certificat international de transhumance(CIT).
- ➔ **La fermeture des marchés à bétails transfrontaliers** corse la possibilité pour les éleveurs de parvenir à vendre leurs animaux pour se procurer des produits de premières nécessités aussi bien pour eux et leurs familles que pour l'amélioration de l'alimentation de leurs troupeaux

3 FAO-Transhumance transfrontalière-proposition de plan d'action 2012

II. Effets de la crise liée au COVID-19 sur les filières agropastorales

- ➔ **La concentration des animaux dans certaines zones est bien perceptible:** Nous remarquons également une concentration des animaux au niveau de certaines zones disposant encore des ressources pastorales (fourrage, eau)
 - ➔ **L'augmentation des répressions et abus à l'endroit des transhumants :** Les restrictions des déplacements dans les pays s'accompagnent d'une surveillance accrue des frontières entre les régions d'un même pays ou entre les pays. Les services étatiques de la police, gendarmerie et armées sont mobilisés pour effectuer des contrôles auprès des populations. Les entretiens réalisés auprès de certains leaders d'APESS font état d'une augmentation d'abus et d'arrestations arbitraires des éleveurs lors de ces contrôles. Les animaux, qui jusque-là étaient habitués à la transhumance pendant cette période, ont tendance à échapper à la vigilance des bergers et se perdent.
 - ➔ **La méfiance entre acteurs grandit :** Nous constatons également l'installation d'un climat de méfiance dans les communautés d'accueils, qui par peur d'être contaminées par le COVID-19 repoussent les transhumants, en les privant ainsi de l'accès aux ressources pastorales et des points d'eau communautaires.
 - ➔ **La réduction des distances de mobilité devient la règle :** Les transhumants internes eux ne peuvent plus aller au-delà de leurs régions d'attache à cause du confinement régional décrété dans la presque totalité des pays d'Afrique de l'Ouest touchés par cette pandémie.
 - ➔ **Une forte mortalité des animaux :** Une forte mortalité des animaux est signalée dans certaines zones de concentration des transhumants (sur les frontières Mali-Mauritanie par exemple). Selon les informations elle est consécutive à un déficit fourrager très important pour des animaux qui avaient l'habitude de transhumer très loin durant la même période les années passées. Mais aussi à la suspension des services vétérinaires et au manque de médicaments et d'aliments bétail (dont le coût est passé de 140.000 FCFA la tonne à 250.000 FCFA la tonne en l'espace de trois semaines).
 - ➔ **Une précarité alimentaire des familles :** Beaucoup de familles d'agropasteurs (transhumants ou non) sont à dominante élevage. Elles dépendent donc fortement des produits issus des animaux (lait, vente d'animaux sur pied et autoconsommation de viande). Le manque de fourrage, combiné à la fermeture des principaux marchés représente un manque à gagner considérable qui les place d'emblée dans une situation de précarité et vulnérabilité alimentaire.
 - ➔ **Une hausse du coût des déplacements:** Le confinement régional combiné à la limitation des déplacements au niveau local diminue l'offre de transport et par ricochet augmente les coûts de déplacements. Les camions qui d'habitude transportent les animaux vers les villes font objet d'une très grande spéculation qui a tendance à décourager les commerçants d'animaux.
 - ➔ **Le regroupement des éleveurs dans les espaces frontaliers** des pays des troupeaux entraîne le surpâturage et accentue les conflits entre éleveurs et les autres utilisateurs des ressources naturelles ; dans certains endroits, des crises zoo-sanitaires et écologiques sont à craindre ;
 - ➔ **La pression sur les pâturages** a entraîné des difficultés dans l'alimentation des animaux, entraînant leur perte de poids et leur amaigrissement.
- La situation de pandémie déclarée au niveau international est également prise très au sérieux dans les pays de la sous-région ouest africaine. Elle a comme conséquences immédiates les éléments suivants sur la vie des agropasteurs:
- ➔ **Une sédentarisation forcée :** les Etats ayant décrété le confinement régional forcent les éleveurs à rester dans leurs régions d'origine limitant ainsi leur accès aux ressources pastorales (fourrage, eau, soins vétérinaires).

A retenir

L'évolution actuelle de la pandémie du COVID-19 n'offre aucune visibilité permettant d'anticiper le moment du retour à la normale. Les conséquences de cette pandémie sur le moyen et long terme sont encore inconnues, mais il reste évident que l'élevage pastoral risque de sombrer dans une crise sans précédent. Les risques auxquels les éleveurs sont exposés sont les suivants :

- ➔ Une crise pastorale durable : A l'image de la grande crise pastorale au Sahel dans les années 1970 et 1980, celle en vue risque être d'une très grande ampleur. Elle pourrait priver la population agropastorale de ses moyens de subsistance, à savoir les animaux et leurs produits. De par les mortalités, nous assisteront à une érosion du noyau reproducteur et une très forte augmentation de l'offre de bétail affaibli sur les marchés, conduisant à une détérioration progressive des prix.
- ➔ Un risque de famine dans les EF : Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut les EF familiales agropastorales constituent sans doute la couche la plus vulnérable eu égard à la nature de l'activité dont elles dépendent. La transhumance est une alternative développée par les éleveurs pour faire face aux chocs. Si elle n'est pas pratiquée c'est l'ensemble des mécanismes de résilience de cette population qui sera remis en cause. A moyen et long terme il y a donc une forte probabilité de voir le retour de la famine au sein de cette communauté conduisant de facto à une dislocation des cellules familiales, à la perte de bras valides et à un exode massif vers les centres urbains.
- ➔ Les conflits ruraux : Les ressources pastorales accessibles sont prises d'assaut. Leurs capacités de charges sont dépassées et cela est de nature à augmenter les conflits entre les différents acteurs. En temps normal, pendant la période de transhumance, les éleveurs se dispersent et la pression sur les ressources n'est pas très forte ; les couloirs de passage sont connus de tous et les zones agricoles sont préservées par les transhumants. Cependant, cette année, avec la fermeture des frontières, certaines zones agricoles accueillent déjà un nombre plus important d'animaux et une augmentation des conflits entre les communautés n'est pas à exclure (surtout en début d'hivernage).
- ➔ Un arrêt durable de la transhumance transfrontalière : L'apparition de la pandémie de COVID-19 est déjà un facteur très important pour la réduction des déplacements au strict nécessaire ; ce qui est déjà une crise pour les transhumants. La seule chance pour le pastoralisme de résister est liée à la réouverture rapide des frontières, ce qui n'est pas encore le cas. L'incertitude sur la durée de la pandémie est de nature à nuire au pastoralisme et à la transhumance dans la durée.

III. Effets de la crise liée au COVID-19 sur les familles d'agropasteurs et sur leurs relations avec leur environnement



3.1 Effets sur la consommation des ménages et leur accès aux marchés alimentaires

La pandémie du COVID 19, risque à long terme d'entraîner un appauvrissement des familles, une crise alimentaire et nutritionnelle, et un blocage de la chaîne de commercialisation des produits. Une des graves conséquences est le fait que la pandémie va entraîner une augmentation de la vulnérabilité des familles d'éleveurs, ce qui va accroître la malnutrition, ainsi qu'une forte morbidité voire mortalité.

Au Sénégal, les membres prévoient un appauvrissement des familles et un fort endettement des ménages. Cette situation est relevée aussi par les membres APESS du Cameroun, et de la Gambie qui redoutent une paupérisation accentuée des ménages. Au Tchad, du fait de la fermeture des marchés à bétail, les éleveurs ne pouvant vendre leurs animaux, ne disposent pas de liquidité pour s'approvisionner en produits agricoles. Certains de ces produits faute d'acquéreurs pourrissent sur les étals au niveau notamment des axes routiers

Dans tous les pays, les éleveurs redoutent la famine car les gens n'arrivent pas à manger à leur faim (témoignage d'un éleveur du Togo), et craignent une hausse des prix des denrées agricoles du fait d'une offre inférieure à la demande. La mise en quarantaine des villes (Niamey au Niger, Ouagadougou et d'autres villes au Burkina Faso) va entraîner une rupture dans l'approvisionnement notamment en légumes frais. Même si les mesures prises par les pouvoirs publics des différents pays de la zone autorisent la mobilité des véhicules de transport des marchandises, l'approvisionnement en produits maraichers et mêmes céréaliers est en baisse.

D'une manière générale une flambée des prix des produits a été relevée au Nigéria ainsi que des récoltes prématurées des produits qui n'ont pas achevé leur cycle au Cameroun. L'évolution des prix de nombreux produits de base a eu des conséquences immédiates sur la cherté de la vie. A titre d'illustration "Courant mars-avril à Djibo dans le Sahel burkinabè, le prix d'un litre huile de cuisine est passé de 700 à 1 200 francs CFA, le sac de tourteaux de coton

III. Effets de la crise liée au COVID-19 sur les familles d'agropasteurs
et sur leurs relations avec leur environnement

de 4 500 à 6 000, le sac de mil de 16 000 à 19 000 francs CFA. Les groupes armés ont pratiquement soumis de nombreuses localités des 3 frontières à des blocus", selon Amadou Hamadou DICKO, président de l'APESS

Par ailleurs l'accès aux marchés devient de plus en plus difficile du fait de l'insécurité et des mesures anti-COVID-19 ; les possibilités de déplacements sont ainsi limitées dans l'espace et dans le temps. Les stocks de proximité sont menacés avant le déclenchement de la période dite de soudure et on note une augmentation considérable de l'auto consommation des ménages à cause de la fermeture des lieux de consommation publique (gargotes, restaurants, maquis, etc.) au niveau des marchés. Cette situation va se traduire dans l'immédiat par une baisse considérable de la consommation des protéines animales et végétales, qui va entraîner une dégradation des conditions de vie des ménages à cause de rations alimentaires très déséquilibrées. Plus inquiétant, on risque d'aller vers la sous-alimentation et la malnutrition surtout chez les enfants et les femmes allaitantes. Cette malnutrition précoce risque d'entraîner une augmentation des pathologies liées à la carence alimentaire avec comme corollaire une augmentation de la morbidité et de la mortalité infantiles à cause de l'état nutritionnel des femmes. Face à cette situation de crise sanitaire mondiale, les éleveurs s'adaptent afin de pouvoir générer des revenus pour leur survie.

Si la pandémie persiste, on risque d'aller vers une CRISE ALIMENTAIRE qui va impacter l'ensemble du monde rural surtout les exploitations familiales, déficitaires comme excédentaires.



3.2 Effets au sein de la cellule familiale et au niveau communautaire, dans la vie sociale et la prise en charge sanitaire

A cela s'ajoutent les effets dus à l'insécurité notamment le dépeuplement de villages entiers au Cameroun entraînant des déplacés internes autour des grands centres urbains ou zones mieux sécurisées. Par ailleurs, on note des risques énormes sur la cohésion sociale, des migrations des jeunes vers d'autres régions du pays ou encore à l'extérieur. L'insécurité a eu aussi une influence sur la dynamique des troupeaux entièrement décimés dans certaines zones.

Les mesures prises par les états ont provoqué une panique généralisée et une déstabilisation de la vie communautaire sur l'ensemble des pays concernés. Ces mesures ont eu un impact considérable au niveau des cellules familiales. Les familles ont des difficultés à respecter ces mesures, par exemple le confinement des enfants et la suspension de certains rites et cultes religieux et traditionnels ainsi que l'annulation de toutes les cérémonies communautaires. Cette situation difficile est vécue dans la plupart des pays. Face à cette vulnérabilité sanitaire, les exploitations familiales agropastorales se replient sur elles-mêmes limitant leurs interactions entre elles-mêmes et avec les autres. On observe également çà et là un climat de méfiance entre les habitants au sein des communautés.

III. Effets de la crise liée au COVID-19 sur les familles d'agropasteurs et sur leurs relations avec leur environnement

La crise a également entraîné un abandon progressif des productions pour lesquelles les exploitations familiales n'ont pas de débouchés, entraînant une paupérisation croissante de ces exploitations notamment au Bénin et dans bon nombre de pays. Cette vulnérabilité économique et financière se traduit par une baisse de ressources financières individuelles et collectives, notamment pour les femmes transformatrices de produits agroalimentaires et de lait local. La fragilisation des moyens d'existence des exploitations familiales a aussi occasionné un début de perte des valeurs de partage et de solidarité sur l'ensemble de ces pays. Cette précarité des exploitations familiales s'observe également à travers la diminution de la quantité et de la qualité des repas pouvant exposer les familles à une sous-alimentation déjà observée au Tchad, au Sénégal et au Togo. Notons que les exploitations familiales rurales sont une cible fragile et très vulnérable au COVID-19 car il n'existe pas de cellules de sensibilisation, d'informations et de communication de proximité sur les mesures barrières pour enrayer la propagation du COVID-19.

Au niveau communautaire, la démoralisation sociale généralisée, l'éloignement entre les communautés, dû surtout à l'interdiction des rassemblements, donc des cérémonies religieuses et de réjouissance, la réduction des visites familiale entraînent l'isolement des membres des familles et perturbent la cohésion sociale déjà éprouvée par des conflits communautaires, notamment dans la bande des 3 frontières (Burkina, Mali, Niger).

A moyen et long terme, ces effets pourraient provoquer une perte quasi-totale des moyens d'existence des exploitations familiales dont presque la totalité sera en état de précarité et/ou sinistrée. Celles-ci seront à la longue exposées à la sous-alimentation, la malnutrition et aux maladies surtout pour les enfants et les personnes âgées. On observera également une disparition de la solidarité et fraternité, un accroissement de l'individualisme et des mésententes dans les exploitations familiales

pouvant exposer davantage les jeunes à l'exode ou au banditisme.

Il est ainsi à craindre non seulement une propagation très rapide de la pandémie dans les exploitations familiales, si les mesures barrières ne sont pas mises en œuvre à temps. La sensibilisation doit par conséquent être de mise. On note déjà l'apparition de la stigmatisation au sein d'une même exploitation familiale et donc de toute la communauté, pouvant exacerber les tensions communautaires et une perte d'influence des leaders communautaires. Si ces mesures perdurent, on pourrait s'attendre également à l'abandon de certains rites et cultes traditionnels pouvant entraîner la perte des valeurs culturelles pour les futures générations.

A moyen et long terme, si des mesures palliatives à ces effets ne sont pas prises, la paupérisation accrue des exploitations familiales et la déperdition scolaire pourraient accentuer l'enrôlement des jeunes en milieu rural aux groupes djihadistes et au grand banditisme. Aussi, si le vivre ensemble n'est pas sauvegardé il est à craindre que les conflits communautaires ne conduisent à des tensions sociales aux conséquences inimaginables pour l'Afrique.

En raison de l'insécurité qui s'est développée dans de nombreux pays, des familles entières ont dû fuir et tout abandonner derrière elles, notamment au Burkina, Mali, Niger, Tchad, Cameroun et Nigéria. Au-delà de l'éclatement, voire la désorientation de la cellule familiale dû à une séparation des membres d'une même famille, à une installation et une intégration difficiles pour certaines familles déplacées sur de nouveaux sites sur lesquels elles dépendent exclusivement de l'aide humanitaire, ces populations déplacées vivent actuellement dans des conditions qui les rendent encore plus vulnérables face au risque sanitaire.

III. Effets de la crise liée au COVID-19 sur les familles d'agropasteurs
et sur leurs relations avec leur environnement



3.3 Effets sur les relations des EF agropastorales avec les autres acteurs du monde rural (agriculteurs, commerçants etc.) au niveau local

La fermeture des espaces d'échanges entre les acteurs de l'économie rurale (marchés locaux et improvisés), la limitation des déplacements et la méfiance entre les acteurs à cause du risque de contamination ont entamé les relations de confiance et conduit au développement de nouveaux types de collaboration, fragilisant des accords entre les acteurs. Comme conséquences immédiates, on assiste à une mévente des produits vivriers due à une réduction des possibilités d'échange et de commercialisation, voire une dépréciation des termes d'échanges, une absence de communication entre les différents acteurs et l'émergence de stratégies individuelles, voire identitaires de survie. On observe ainsi dans l'ensemble une perte de revenus des différents acteurs.

Si ces mesures persistent, il est à craindre que le repli sur soi des différents acteurs ne conduise à une perte des acquis, notamment à un manque de synergie

d'actions entre les acteurs du monde rural. On pourrait ainsi assister à une disparition d'actions de médiation sociale entre les différents acteurs pouvant provoquer une cristallisation de conflits communautaires et une faillite du secteur commercial informel. Ce qui entraînera à coup sûr un ralentissement du commerce intra et intercommunautaire, une désintégration de l'économie locale, voire une crise économique et sociale à venir. Ce manque de relation peut rendre la cohabitation plus difficile entre les différents acteurs, renforcer la stigmatisation des communautés les unes envers les autres, menaçant ainsi la cohésion sociale.

Les Autorités locales, à la recherche d'information, interpellent souvent les éleveurs en les mettant ainsi dans une situation difficile parce que en le faisant, ils sont ciblés par les djihadistes armés qui les accusent d'être des relais des autorités, et ne le faisant pas, ces mêmes autorités les accusent à leur tour d'être de connivence avec ces djihadistes. La vie en milieu éleveur est ainsi devenue intenable. Ce qui amène les familles à préférer l'exode et l'abandon de leurs exploitations.

III. Effets de la crise liée au COVID-19 sur les familles d'agropasteurs
et sur leurs relations avec leur environnement

A retenir

Dans le moyen et long terme, si la crise du COVID-19 n'est pas maîtrisée à temps (d'ici mi-mai) et que les États maintiennent la fermeture de leurs frontières, la crise impactera fortement la vie des éleveurs et de leurs familles. Les effets sus mentionnés dans les échanges transfrontaliers vont s'accroître de plus belle et impacteront la vie des éleveurs pour longtemps. Parmi ces impacts, ceux qui sont déjà envisageables sont :

- Une perte très importante du cheptel due au manque de pâturage, d'eau et du développement de maladies zoo-sanitaires dans les zones transfrontalières ;
- La paupérisation des éleveurs et de leurs familles entraînant une crise alimentaire et nutritionnelle au sein de la communauté ;
- La disparition des marchés à bétail transfrontaliers du fait de leurs fermetures prolongées ou par manque d'animaux et la réduction durable de l'offre en protéines animales pour les populations locales ;
- L'installation d'une crise socioéconomique pouvant entraîner l'effritement de la cohésion sociale ;
- L'enrôlement de certains éleveurs dans des groupes armés dû à la perte de leurs capitaux sociaux

IV. Initiatives développées et nouvelles actions à engager



4.1 Actions déjà engagées pour faire face au COVID-19

Face à cette situation, les acteurs locaux, nationaux, et régionaux se sont mobilisés à travers diverses initiatives. Les États ont chacun pris des mesures sociales en vue de soulager les familles les plus vulnérables. On peut citer entre autres :

- ➔ La distribution gratuite des vivres et la vente des céréales à prix modérés (cas du Niger),
- ➔ La distribution de vivres, savon et eau de javel à entre 8 et 10 millions de ménages vulnérables,
- ➔ Le transfert de cash aux ménages vulnérables (filets sociaux). Par exemple au Togo, une distribution d'argent s'est faite dans les proportions suivantes : 10 000 FCFA à chaque homme chef de ménage et 12 000 FCFA à chaque femme chef de ménage,
- ➔ La prise en charge des frais d'eau et d'électricité,

- ➔ L'allègement des impôts et taxes sur l'importation de certains produits,
- ➔ La mise en place de boutique publiques-témoins dans certains pays comme au Burkina Faso contribuent un tant soit peu à contenir l'envolée des prix.

Les acteurs se sont également fédérés autour de **mesures de sensibilisation et d'information des populations**. Des campagnes de sensibilisation sont organisées à la fois par les États, les autorités locales (étatiques et coutumières), les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et les leaders locaux. Nous voyons également des tentatives de mise en place d'une continuité de l'école à la maison à travers les médias (programmes télévisés, internet) et le recours au recrutement de répétiteurs par les ménages les plus nantis. Cependant, ces initiatives touchent très peu les écoles rurales où ces moyens sont inexistantes.

IV. Initiatives développées et nouvelles actions à engager

Au niveau local, certaines exploitations familiales ont développé des **initiatives propres** qui ont consisté à une meilleure gestion des réserves alimentaires grâce à une réduction de leur consommation, voire une réadaptation des modes de vie observée au Tchad et l'émergence de stratégies d'autarcie en Gambie. Les agriculteurs (Cameroun) ont mis en place des cultures de tomate et de poivron. L'accent y est également mis sur la commercialisation des petits ruminants et le **plaidoyer en faveur d'obtention de dérogation spéciale pour l'acheminement des animaux vers les marchés transfrontaliers** à travers la délivrance de permis spéciaux à certains commerçants de bétail. Au Burkina Faso les acteurs locaux intervenant dans la filière arboriculture fruitière (mangue notamment) sont sensibilisés pour la transformation afin de sécuriser ce qui peut l'être. Au Tchad, le slogan est de consommer ce qu'on produit et produire ce qu'on doit consommer. En Mauritanie et en Gambie, il a été observé le bradage des espèces à cycle court (petits ruminants et volailles), un recours aux intermédiaires (Dioula et Téfankés) pour la cession à crédit des animaux de boucherie.

Dans l'ensemble, on observe une **augmentation de l'utilisation des nouvelles technologies de communication** (téléphone, WhatsApp) par les familles et les différentes communautés entre elles pour maintenir le dialogue afin de sauver au mieux certaines situations. Par exemple, face à la fermeture des marchés à bétail dans la plupart des pays, les producteurs cherchent à établir des contacts avec les commerçants et les acheteurs afin d'écouler les produits au niveau des villages. **L'acheminement des animaux faute de transport se fait à pied** par exemple au Cameroun. En Mauritanie, des permis spéciaux de circulation sont parfois octroyés à la demande pour convoier les animaux. Pour l'accès aux points d'eau, les éleveurs se sont organisés dans un système de rotation autour des points d'eau, notamment en Mauritanie afin d'en rationaliser l'utilisation. En Gambie, l'utilisation du foin stocké dans les hangars pour sauvegarder le noyau reproducteur est une alternative pour sauver le capital productif.



Solutions préconisées dans l'accompagnement des membres de l'association

Les conséquences de l'insécurité due aux multiples attaques terroristes et à la pandémie du COVID 19 qui continue de sévir dans les pays d'intervention de l'APESS obligent à anticiper et à revoir les axes d'intervention pour l'accompagnement des éleveurs membres qui sont aujourd'hui sinistrés et cherchent des solutions pour leur survie. En effet, aux centaines de milliers de déplacés qui ont perdu leurs troupeaux, leurs maisons et parfois des membres de la famille, viennent s'ajouter aujourd'hui, les mesures de restriction et de distanciation sociale afin d'éviter la propagation de la pandémie, qui ont de graves conséquences sur l'économie des filières agropastorales et la dégradation des conditions de vie des familles d'éleveurs. Cette double crise est susceptible de créer une dégradation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans toute l'Afrique subsaharienne.

Au vu de la situation, la stratégie de l'APESS devrait avoir un double objectif i) sauver des vies en initiant des actions urgentes pour lutter contre le COVID-19 et faire face aux impacts économiques des mesures prises par les États et ii) préparer l'après-crise en œuvrant pour une plus grande résilience des éleveurs en les accompagnant dans la reprise de leurs activités

IV. Initiatives développées et nouvelles actions à engager



4.2 Les urgences à gérer et actions nouvelles à engager

Il s'agit dans ce cadre de prendre des mesures aussi bien au niveau central qu'au niveau des organes de base :

➔ Au niveau des organes de base : bureaux de régions et bureaux de zones APCESS

Les leaders des organes de base de l'APCESS doivent **renforcer la sensibilisation** des éleveurs sur les mesures de restriction et la distanciation sociale prônés par les gouvernements pour réduire la propagation de la pandémie. C'est également à ce niveau qu'il serait nécessaire de **mettre en place un dispositif d'information** des communautés mais aussi de **veille** pour identifier les familles vulnérables, les risques encourus par les villages et **remonter les informations** pour que des actions palliatives soient prises immédiatement.

Les Leaders des Zones APCESS devront initier des formations dans les différentes exploitations familiales

sur les **mesures d'hygiène**, la **potabilisation de l'eau**. Par ailleurs, dans tous les pays d'intervention de l'APCESS, les bureaux de zone doivent initier en priorité les formations sur les cultures fourragères et le **stockage du foin** ainsi que la **vulgarisation des semences fourragères** auprès des éleveurs, **l'achat groupé de l'aliment bétail** à des prix si possible subventionnés.

➔ Au niveau des pays : Cellules Nationales de Coordination (CNC) et Bureaux pays

Les Bureaux pays de l'APCESS devront accompagner les CNC pour qu'elles renforcent leurs rôles de veille et de coordination surtout pendant cette période de crise. Les bureaux pays en collaboration avec les CNC devront mettre en place un dispositif avec une logistique adaptée aux éleveurs pour la **collecte et la distribution des produits de première nécessité (vivres, aliments bétail) aux familles les plus vulnérables**. Ceci est très important, parce

IV. Initiatives développées et nouvelles actions à engager

que généralement, les éleveurs qui se marginalisent parfois eux-mêmes ne bénéficient pas de l'aide humanitaire distribuée par les ONG et les services étatiques. Les éleveurs membres de l'APESS gagneraient beaucoup si leur Association sollicitait auprès des Etats et des PTF les kits d'hygiène, les vivres, l'aliment bétail à distribuer à ses membres.

Les **formations** devront également être dispensées aux membres de l'APESS, surtout celles portant sur les thématiques suivantes : i) Sensibilisation et information des éleveurs sur la gestion des ressources naturelles en temps de crise, ii) Sensibilisation des éleveurs sur la prévention et la gestion des conflits. En cas de besoin, les médicaments vétérinaires et les trousseaux de premiers secours pourraient être mis à la disposition des éleveurs ayant bénéficié des formations sur le métier de Vulgarisateur en Santé et Production Animale (VSPA) au bénéfice de la communauté. Il serait également utile de promouvoir les **marché/vente de proximité** avec les livraisons tant que l'interdiction des déplacements et la fermeture des marchés seront en vigueur.

Il serait judicieux également que chaque CNC élabore un **plan communautaire d'adaptation aux effets du COVID19 des déplacés internes**, qui fera ressortir les besoins précis de ces populations vulnérables déplacés et les actions spécifiques à mener à leurs bénéficiaires. En fonction des besoins identifiés, il sera question de i) Offrir un kit d'installation et un kit d'hygiène aux éleveurs déplacés, ii) Organiser des séances de sensibilisation des éleveurs dans les camps de déplacés et les campements sur les mesures de distanciation sociale, les gestes barrières pour stopper la propagation du COVID 19 iii) Fournir un appui aux déplacés pour qu'ils puissent produire de quoi se nourrir. Les plans d'actions des CNC seront centralisés par le secrétariat exécutif qui se chargera de la mobilisation des fonds nécessaires auprès des partenaires techniques et financiers, mais aussi auprès des États.

➔ Au niveau de AP ESS Internationale : Conseil d'Administration et Secrétariat Exécutif

Toutes les nouvelles actions qui seront menées dans les pays vont nécessiter des fonds supplémentaires ou la reconversion des fonds existants pour affecter des lignes de crédit d'urgence aux différents pays. Ce sera le rôle du Secrétariat Exécutif d'**assurer la mobilisation des fonds auprès des partenaires techniques et financiers, des collectivités locales et des services étatiques** pour sauver les éleveurs mais aussi l'élevage traditionnel qui, si rien n'est fait, pourrait purement et simplement subir des dommages irréparables au niveau des pays sahéliers à cause de ces crises sécuritaire et sanitaire sans précédent.

Pour y arriver, les Leaders du Conseil d'Administration, surtout ceux du Comité de Pilotage, seront sollicités pour **négoier auprès des partenaires techniques et financiers** l'impérieuse nécessité de réorientation de certains fonds des programmes en cours d'exécution pour faire face à cette crise. Il s'agira aussi de **porter la voix des éleveurs vulnérables** et d'expliquer la réalité vécue par ces éleveurs en ces temps de crise à travers des groupes de travail, de partage de connaissances et de réflexion prospective pour minimiser les impacts de la crise et préparer la reprise des activités. Ce travail se fera à travers des cadres de concertation existants, notamment celui des 3 organisations paysannes régionales (APESS, ROPPA, RBM) qui est dans une dynamique de mise en place d'un comité de gestion de crise du COVID-19. Le plan d'actions qui sera élaboré par ce comité de veille et d'action régional permettra d'influencer la CEDEAO, les États et les Partenaires Techniques et Financiers à prendre des mesures spécifiques pour aider les éleveurs, et plus largement l'ensemble des exploitations familiales, à faire face à cette crise humanitaire de grande ampleur.

IV. Initiatives développées et nouvelles actions à engager

4.3 La reprise des activités de développement

Quoique dévastatrice, cette crise prendra fin et nous l'espérons très bientôt. Il importe donc de **préparer l'après crise** et poser les jalons des actions qui vont renforcer la résilience et permettre aux éleveurs de se redresser et leur activité de s'épanouir à nouveau. Les activités suivantes pourront sans doute être relancées dès que possible :

- ➔ Création d'un système de warrantage pour récupérer les résidus agricoles et les stocker pour les donner aux animaux en période de soudure ;
- ➔ Construction des forages pastoraux ;
- ➔ Appui aux éleveurs pour la mise en place de petites unités d'embouche ;
- ➔ Formation sur de nouveaux métiers porteurs et des AGR ;

- ➔ Plaidoyer pour la reprise et la sécurisation de la mobilité interne et transfrontalière ;
- ➔ Appuis techniques des comités locaux de gestion des ressources naturelles ;
- ➔ Renforcement des capacités des comités locaux de prévention et de gestion des conflits ;
- ➔ Sensibilisation des éleveurs sur l'intégration de l'agriculture et de l'élevage afin d'assurer la sécurité alimentaire de la famille ;

Mais, il est évident qu'après la crise, le contexte sera différent, la réalité des éleveurs aura beaucoup changé. APESS aura donc tout intérêt à rassembler ses membres et à les engager dans la **rédaction participative d'un nouveau Document d'Orientation Stratégique** qui devra définir la nouvelle vision de l'association et proposer de nouvelles orientations pour ses actions.



V. Recommandations aux partenaires techniques et financiers

Les éleveurs traditionnels de l'Afrique de l'Ouest et du Centre vivent une situation quasi dramatique à cause des effets combinés de la crise sécuritaire et de la pandémie du COVID 19. Cette situation sans précédent nécessite des mesures d'accompagnement bien particulières pour initier des actions urgentes pour leur survie et plus tard assurer aussi rapidement que possible la reprise des activités d'élevage et de développement.

Pour faire face à cette crise, APESS recommande aux partenaires techniques et financiers :

- ➔ La **réorientation et l'adaptation** des projets et programmes en cours d'exécution au contexte du COVID 19 ;
- ➔ **L'élaboration de nouveaux projets/programmes** pour accompagner et renforcer l'adaptation des éleveurs et des acteurs des filières agropastorales aux effets néfastes du COVID-19 ;

- ➔ **La constitution au niveau des Etats d'un Fonds d'urgence pour la relance de l'élevage** afin de fournir un appui matériel aux éleveurs pour reconstituer leur troupeau et reprendre l'élevage, de mettre en place un dispositif de stockage et de distribution d'aliments pour les hommes et les animaux. Ce Fonds d'urgence permettra aussi de venir en aide aux éleveurs déplacés en situation de vulnérabilité face à la maladie.

L'appui technique et financier des différents partenaires de l'APESS seront mobilisés, ainsi que les initiatives portées à la base par ses membres, pour relever ces différents défis à court et moyen terme, et contribuer à semer les graines d'une nouvelle résilience pour amener les éleveurs à se relever de cette crise et à faire face aux éventuelles crises à venir.



WWW.APESS.ORG

BENIN - BURKINA - CAMEROUN - CENTRAFRIQUE - GAMBIE - GUINEE BISSAU - MALI - MAURITANIE - NIGER - NIGERIA - SENEGAL - TCHAD - TOGO

SECRETARIAT EXECUTIF de l'APESS

04 BP 590 Ouaga 04 - Tél. : +226 25 34 66 36 - Email : sg@apess.org - Site web : www.apess.org